

Points abordés lors de la CAPD

Instructions permanentes :

Le SNUipp-FSU 64 avait demandé la modification de plusieurs points.

Que ce soit sur la nouvelle règle régissant les enseignants des RPI ou la création des postes binômés occitans, force est de constater que l'on aboutit à une réduction des droits des personnels.

Concernant le nouveau logiciel et le fonctionnement de l'extension, les questions déjà posées en groupe de travail n'ont pas encore reçu de réponse. Selon l'administration, c'est de la responsabilité du collègue s'il arrive en phase d'extension !

. Nous trouvons scandaleux que le personnel soit obligé de faire le mouvement avec une partie en aveugle.

Voilà pourquoi nous avons voté contre ces instructions.

Résultats du vote : 3 contre (SNUipp-FSU) et 4 abstentions (SE- UNSA)

Avancement :

Le tableau d'avancement accéléré n'a pas pu être validé, En effet l'Administration n'étant pas en mesure de nous transmettre le reliquat en décimale (qui permet de promouvoir une personne supplémentaire), la validation est reportée à la prochaine CAPD.

Liste d'aptitude d'accès au corps des PE :

3 candidats, 3 reçus

Détachement dans le corps des professeurs des écoles :

3 demandes/ 2 dossiers retenus

Congé de formation professionnelles

Toutes les demandes de renouvellement ont été validées,

Les collègues ayant déposé des demandes l'an dernier et ayant renouvelé leur demande obtiennent un congé.

Contactez la section pour les résultats.

Stage occitan : pas de candidat à l'heure actuelle.

Stage basque :

4 départs/ 5 candidats. En attente du résultat au concours (le 10 ou le 12 avril)

A la question du SNUipp-FSU : « S'il n'y a pas de départs en formation OC , peut-on envisager de rajouter des places en Basque ? », le DASEN dit attendre le dernier moment pour trancher.

Stage CAPPEI : 20 candidatures

9 places pour un seul parcours de formation ouvert pour l'an prochain » : coordonner un dispositif Ulis »

Il y a 20 candidatures dont 4 sur d'autres parcours (RASED) (les collègues ayant demandé une formation RASED bénéficieront de l'antériorité de leur demande l'an prochain),

Le SNUipp-FSU a regretté l'agenda contraint : parution de la circulaire le vendredi 5 avril pour un retour le lundi 8 avril.

l'Administration nous indique que les candidatures peuvent être déposées jusqu'au **vendredi 12 avril.**

Par ailleurs :

Berceau PES :

L'Administration indique qu'il y aura 15 berceaux, placés sur d'autres écoles que celles de cette année.

PEMF : les suppressions de décharge de PEMF dépendront de leur participation au mouvement et à la nature du poste obtenu.

Postes de TS : 32 nouveaux postes seraient créés (+ 68 TS qui sont déjà en poste)
Il n'y aura pas de poste chapeau pour certains postes TS : ce seront des « coquilles « vides ». Il y aura 1 « coquille » vide pour chaque petite circonscription et 2 pour les grandes.

Les « coquilles » vides seront affectées sur une école à l'issue du mouvement.

Il y aura 41 départs à la retraite au 1er septembre 2019,

Il y a eu 17 démissions : 7 pour cause de refus de disponibilité/ 5 IDV (départ volontaire),

Pour l'instant, le DASEN n'annonce pas d'inéat .